

POINT DE VUE

Stefaan De Clerck

Bourgmestre de Kortrijk,
Rapporteur belge du
groupe parlementaire
franco-belge



En quoi l'Eurodistrict va-t-il permettre de mieux structurer la coopération dans l'Eurométropole transfrontalière ?

L'objectif est de faciliter, dans l'ensemble du territoire transfrontalier, la vie quotidienne des habitants, des travailleurs frontaliers, des entrepreneurs... qui sont confrontés chaque jour à des difficultés liées à la présence de la frontière. Le but est d'"harmoniser" et de trouver des solutions pragmatiques à ces problèmes du quotidien.

Pour y parvenir, l'Eurodistrict vise à mettre toutes les autorités compétentes autour d'une même table. C'est une avancée très importante qui permettra une véritable concertation à tous les niveaux (collectivités et administrations, partenaires économiques et sociaux, experts, etc... issus des deux pays).

L'objectif est donc de mettre en place une structure performante, dotée de la personnalité juridique qui bénéficiera d'un réel pouvoir de décision et d'impulsion politique. Celle-ci veillera en parallèle à la mise en œuvre opérationnelle des décisions qui seront prises. Des commissions thématiques proposeront par exemple des nouveaux chantiers et projets et une agence composée de collaborateurs français et belges sera créée afin d'exécuter ces décisions. Deux principes régiront ces instances : la parité franco-belge et le bilinguisme.

Quels sont les projets prioritaires ?

De nombreux thèmes sont concernés par la coopération mais certains projets phares seront menés en priorité. Je pense notamment aux transports (autoroute A 24, réseau routier et ferroviaire) et à l'économie. Il serait intéressant par exemple de présenter ensemble, français et belges, des terrains industriels aux investisseurs internationaux et de mener des actions communes pour les attirer sur le territoire tout en soulignant la valeur ajoutée de notre position transfrontalière et multinationale. Des projets emblématiques doivent également être développés pour mettre en lumière notre position transfrontalière. Je pense par exemple au projet de reconversion du poste-frontière de Rekkem-Ferrain qui pourrait être à la fois le lieu du siège de l'agence du nouvel Eurodistrict, celui d'une coopération public-privé et celui de manifestations et d'échanges permettant de "rassembler" de manière symbolique sur la frontière elle-même.

Vers l'Eurodistrict "Eurométropole Lille - Kortrijk - Tournai"

Le 19 mars 2007, à Lille, les partenaires français et belges (néerlandophones et francophones) ont signé une déclaration d'intention pour la création de l'Eurodistrict "Eurométropole Lille - Kortrijk - Tournai". Cette métropole transfrontalière de 2 millions d'habitants, répartis sur la Communauté urbaine de Lille, le sud de la Flandre occidentale et la Wallonie picarde, a pour ambition de devenir "un laboratoire et un territoire exemplaires de l'intégration européenne".

Ce projet, porté particulièrement par Pierre Mauroy, est en germe depuis la création en 1991 de la Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière (CoPIT) visant au développement de la métropolisation à l'échelle transfrontalière. Celle-ci a permis d'adopter en 2002 une "stratégie commune" et de proposer la mise en place d'une "métropole polycentrique, triculturelle et binationale". L'année 2005 aura été décisive avec l'entrée en vigueur de l'accord franco-belge qui permet de disposer d'une structure juridique commune et la mise en place d'un groupe parlementaire franco-belge dont le rôle était de définir des solutions concrètes visant à renforcer la coopération transfrontalière sur le terrain. Le rapport final de ce groupe de travail, présidé par Alain Lamassoure, a été présenté le 19 mars 2007. Il a préconisé la création d'un Eurodistrict, celui-ci prenant la forme juridique d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) proposée par l'Union européenne.

La mission principale de cet Eurodistrict sera de promouvoir et de soutenir une coopération transfrontalière efficace et cohérente au sein du territoire. En rassemblant l'ensemble des institutions compétentes, il sera un lieu permettant :

- d'assurer la concertation, le dialogue et de



favoriser le débat politique,
- de produire de la cohérence transfrontalière à l'échelle de l'ensemble du territoire,
- de faciliter, de porter et de réaliser des projets traduisant la stratégie de développement à élaborer en commun,
- de faciliter la vie quotidienne des habitants de la métropole franco-belge en agissant en particulier sur la mobilité, les transports, l'éducation, la santé, l'emploi, l'harmonisation des dispositions fiscales et administratives, la sécurité, la gestion des ressources en eau ou encore l'environnement.

Dans le cadre de l'Eurodistrict, la diffusion de programmes transfrontaliers sur les chaînes de télévision locales pourrait par exemple être développée. De la même façon, la création d'équipements culturels ou sportifs, de nouvelles liaisons de transports en commun, la coordination des pôles de compétitivité, la coopération entre les parcs naturels ou encore la promotion d'un tourisme transfrontalier sont autant de sujets qui pourraient retenir l'attention.

L'ambition est de créer cette structure d'ici la fin de l'année. Il reste d'ici là à finaliser les statuts, le budget et l'accord de coopération qui officialisera la structure commune.

Coopération franco-belge pour les services d'urgences

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la coopération transfrontalière sanitaire entre la France et la Belgique avec la signature d'une convention de partenariat sur l'aide médicale d'urgence.

Cet accord signé le 20 mars 2007 concerne les interventions sur toute la frontière franco-belge des Services Médicaux d'Urgence* (Smur). Dans les faits, il existe déjà depuis plusieurs années une étroite collaboration entre les services d'urgence français et belges ; environ 400 interventions à caractère transfrontalier ont lieu chaque année mais celles-ci ne font pas l'objet d'une reconnaissance officielle.

L'accord porte à la fois sur le volet médical de la prise en charge et sur le volet administratif et financier. Il permettra l'intervention des SMURs français sur le sol belge et inversement des SMURs belges sur le sol français. L'objectif est de réduire l'intervalle médical libre, c'est-à-dire le temps nécessaire à une structure mobile médicalisée d'intervenir au chevet du patient (voie publique, domicile...). Le temps que

l'équipe du Smur la plus proche opère les premiers soins, l'ambulance nationale a le temps d'arriver et l'hospitalisation si nécessaire peut avoir lieu dans le centre hospitalier le plus proche. L'accord présente également l'avantage de ne rien changer pour le patient : c'est le pays appelant qui remboursera le pays appelé.

Le dispositif a reçu l'aval des autorités concernées. Il a été signé par le Ministre belge de la santé et des affaires sociales, Rudy Demotte et le Ministre français de la santé, Xavier Bertrand, représenté par Dominique Deroubaix, responsable de l'Agence régionale de l'hospitalisation du Nord-Pas-de-Calais.

Le projet s'applique à tout l'espace territorial frontalier de Dunkerque à Longwy et semblerait déjà intéresser l'Allemagne.

La mise en œuvre effective du dispositif devrait pouvoir se faire au second semestre 2007 ; il nécessite encore la ratification de l'accord cadre de coopération sanitaire franco-belge.

* Véhicule équipé médicalement à bord desquels se trouvent un médecin et une infirmière.



Rencontres européennes

"Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien"

A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, la MOT organise un grand colloque européen sur les enjeux politiques et opérationnels de la coopération transfrontalière : « Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien » qui aura lieu à Lille en France, les 8 et 9 novembre 2007. Près de 800 personnes, acteurs de la coopération transfrontalière issus de toute l'Europe sont attendus pour nourrir la réflexion et favoriser les échanges et la concertation au plan européen. La Commissaire en charge de la politique régionale Danuta Hübner et Michel Delebarre, Président du Comité des Régions, ont confirmé leur participation.

Dans le contexte de la nouvelle programmation européenne 2007-2013, ces rencontres seront l'occasion de mettre en débat l'avenir de la coopération territoriale comme un élément important de la relance de la construction européenne. L'objectif est de démontrer qu'une Europe concrète, celle des projets qui répondent aux besoins des citoyens, est en marche au sein des territoires transfrontaliers et que les États et l'Union européenne peuvent trouver un fort intérêt à soutenir la coopération et les projets de territoire transfrontaliers. A cette occasion, la MOT a choisi une orientation stratégique nouvelle avec une double mutation : une affirmation au plan politique et une plus grande ouverture européenne. Elle pourrait devenir ainsi une "Euro-MOT" dont l'objectif à terme serait de constituer un réseau puissant à l'échelle européenne couvrant l'ensemble des frontières. Les deux journées de colloque s'organiseront autour de 2 tables rondes et de 12 ateliers. Elles permettront d'établir un bilan et de formaliser, sous la forme d'un livre blanc, des enjeux et des propositions pour l'avenir.

Table ronde d'ouverture « Les territoires transfrontaliers : une réponse aux besoins des habitants ? Une relance de l'Europe par des projets concrets ? »

L'objectif de cette table ronde sera de montrer que les territoires transfrontaliers répondent aux besoins des habitants des espaces frontaliers et qu'ils constituent un moyen efficace pour relancer l'Europe autour de projets concrets.

Les 12 ateliers

L'objectif des 12 ateliers thématiques et transversaux sera de présenter des expériences significatives et de mettre à jour les difficultés et les opportunités de la coopération transfrontalière, pour ensuite faire émerger des propositions concrètes, thème par thème, qui serviront de base aux recommandations qui seront publiés suite aux Rencontres. Les thèmes de ces 12 ateliers sont les suivants :

- Première série **"Vivre et travailler dans les territoires transfrontaliers"** : "le développement économique", "l'emploi et la formation", "les transports collectifs", "la culture et l'intégration territoriale", "l'environnement", "la santé".
- Deuxième série **"Construire les territoires transfrontaliers"** : "les territoires transfrontaliers", "les agglomérations transfrontalières", "les territoires ruraux et naturels transfrontaliers", "la coopération maritime", "les outils juridiques de la coopération", "la formation aux métiers du transfrontalier".

Un appel à contributions concernant la préparation de ces ateliers (remontée de projets emblématiques notamment) est en ligne sur www.espaces-transfrontaliers.eu.

Table ronde de clôture « L'Europe des projets au service des citoyens européens : quel soutien des acteurs publics nationaux et communautaires aux territoires et aux projets transfrontaliers ? »

Cette seconde table ronde sera le lieu d'une interpellation politique visant à donner des impulsions et à faire des propositions aux niveaux nationaux et européen pour l'avenir de la coopération transfrontalière.

Les langues de travail des Rencontres sont le français, l'anglais et l'allemand. Vous pouvez télécharger l'ensemble des documents de présentation, dans ces 3 langues, sur www.espaces-transfrontaliers.eu.

Pour vous pré-inscrire, merci de préciser vos coordonnées complètes à : colloque-mot@la4emedimension.com

■ Actes du séminaire de Metz sur le GECT

Les Actes du séminaire sur le Groupement Européen de Coopération Territoriale organisé par la MOT à Metz le 16 novembre 2006 sont en ligne sur le site www.espaces-transfrontaliers.eu.

Ce séminaire a été l'occasion de débattre à une échelle européenne des enjeux de ce nouvel outil européen et de présenter différents projets de GECT.

■ Actes du séminaire de Lille sur les transports publics transfrontaliers de voyageurs

Les Actes de ce séminaire, organisé à Lille le 27 janvier 2006 en lien avec le Ministère de l'Équipement, sont également en ligne sur le site de la MOT.

■ Coopération transfrontalière dans les Balkans

Les "Premières rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans" se tiendront les 5 et 6 juillet 2007 à Thessalonique en Grèce. Ces rencontres sont organisées par l'Ambassade de France à Athènes, le Ministère des Affaires étrangères et la Ville de Thessalonique en partenariat notamment avec la MOT.

Pour en savoir plus : www.espaces-transfrontaliers.eu

Revue de presse

■ **Recherche d'emploi** : le réseau EURES dresse son bilan, Europe Information Service, 18 avril

"La Commission européenne a dressé le bilan du portail européen sur la mobilité de l'emploi, EURES, réunissant les services publics de l'emploi de 31 pays. Fin 2005, le réseau disposait de près d'un million d'offres disponibles..."

■ **Travailleurs frontaliers** : les nouvelles règles du jeu fiscal, La Voix du Nord, 27 mars

"Le régime fiscal "frontalier" est en voie de disparition. Désormais, il faudra payer son impôt là où on travaille..."

■ **Accord transfrontalier pour prévenir les crues de la Moselle**, Le Républicain lorrain, 21 mars

"...La convention va permettre un échange exhaustif de données hydrologiques et hydrométéorologiques ainsi que les informations liées à la gestion des barrages sur la Moselle et la Sarre. Elle favorisera le développement et l'application en commun de modèles hydrologiques et de prévision des crues..."

■ **L'accord cadre franco-allemand sur la coopération sanitaire transfrontalière est entré en vigueur**, Conférence du Rhin supérieur, mai

"L'accord cadre franco-allemand et l'arrangement administratif entrés en vigueur respectivement les 1er avril et 1er mai 2007 permettent aux Länder de Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, Sarre ainsi qu'aux régions Alsace et Lorraine de conclure au niveau régional et local des conventions de coopération sanitaire transfrontalière..."

■ **Les cartes géographiques genevoises détailleront enfin la France voisine**, Tribune de Genève, 21 avril

"Un accord a été passé pour harmoniser les cartographies du territoire franco-valdo-genevois. L'Institut géographique national français (IGN) et le Système d'information du territoire genevois (SITG) travaillent ensemble pour mettre à jour la cartographie de la région transfrontalière..."

■ **"Sud Ouest" et "El Dario Vasco" préparent un supplément mensuel transfrontalier**, La Correspondance de la Presse, 18 avril

"...En français, espagnol et basque, ce supplément serait tiré à 200 000 exemplaires et diffusé sur la zone basque de diffusion du quotidien "Sud Ouest"..."

